



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ Dr Philippe BENOITON

LAPIN

Vaccination : Deux maladies graves sévissent chez le lapin :

La myxomatose, bien connue est due à un virus. Sa transmission est due à des puces ou des moustiques.

La maladie virale hémorragique ou VHD. Sa transmission se fait par contact direct ou indirect (chaussure, vêtement). Même en appartement, un lapin peut contracter ces maladies.

La vaccination une fois par an est le seul moyen de les éviter.

Dès son arrivée, le lapin devra être vermifugé (nous demander).

ALIMENTATION :

Le lapin est un herbivore, ses **incisives et ses molaires ont une croissance continue**, il est donc indispensable pour lui de les user régulièrement en rongant et mastiquant longuement sa **nourriture (6 à 8h par jour !)**, le **foin sera donc son aliment principal** à volonté et changé régulièrement. L'ingestion alimentaire chez le lapin a lieu au crépuscule et à l'aube. Les légumes verts pourront être distribués (persil, cresson, feuille céleri, fanes carotte, endive, basilic, trèfle...). Les fruits seront exceptionnels Les granulés complets seront un complément du foin (10 à 25g/kg/j), nous vous suggérons de choisir un aliment de haute qualité comme **Selective Rabbit de chez Supreme Science**.

EAU :

Le lapin doit toujours avoir à sa disposition de l'eau fraîche, propre et en libre service. Si besoin, la changer régulièrement. Un adulte nourri majoritairement d'aliments secs consomme environ 5 à 10 mL par jour pour 100g de poids vif (ex : 100 à 200 mL par jour pour un lapin de 2 kg).

Un lapin nain peut très bien boire l'eau du robinet. Cependant, en cas de problèmes urinaires ou d'eau très calcaire, il est recommandé de lui donner une eau minérale pauvre en calcium avec un aliment adapté au problème urinaire.

FOIN :

Il doit rester présent dans l'alimentation du lapin, c'est **un aliment "sain" de base** qui ne provoque jamais de diarrhée (à condition qu'il soit de bonne qualité...). Il a l'intérêt d'être peu énergétique et donc permet au lapin de **manger longtemps et d'user ses dents**. C'est le seul aliment qu'il faut continuer à proposer lors de diarrhée.

Il doit être donné en quantité tous les jours, voire même deux fois par jour. Le lapin est un animal très délicat, s'il reste du foin dans la cage, il faut l'enlever et le remplacer, car il n'y touchera pas. C'est pourquoi il est préférable d'en donner de petites quantités mais plus souvent, dans un filet à foin.

GRANULES :

C'est un aliment secondaire, qui doit être donné en quantité très limitée, voire proscrit dans certains cas ; nous vous conseillons l'aliment choisi par votre vétérinaire, **Selective Rabbit**, il existe de nombreuses marques de piètre qualité. Dans certains cas : **Vetline Lapins Dentaire** ou **Vetline Lapin intestinale** ou **Vetcare+urinary** sont parfois nécessaires

L'aliment doit être spécifique pour les lapins et complet, ne pas prendre de mélange (graines+granulés).

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. 02.41.22.00.33

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ **Dr Philippe BENOITON**

Les Friandises sont à proscrire.

En complément utiliser **RONGEUR DIGEST 2 jours par semaine** et **VITARONGEUR 1 jour par semaine**.
Les moindres signes de diarrhée doivent vous pousser à consulter votre vétérinaire.

VERDURES, LEGUMES ET FRUITS :

Nature de l'aliment	Appropriés	A utiliser avec précautions	Déconseillés voire toxiques
Légumes	Fanes de Carotte, fenouil, Céleri en branche, Mâche, Chicorée, brocolis, Radis blanc et noir (feuilles), Epinards, Endives, Feuilles et tiges de pois	Tous les types de choux (ballonnements), Laitue (diarrhée)	Concombre, Tomate, Courgette, Aubergine, Betterave rouge, Pomme de terre, Germe de pomme de terre, Haricots crus et tous les légumes traités
Plantes Aromatiques	Persil, Aneth, Cerfeuil, Origan, Sauge, Livèche	-	Toutes les plantes aromatiques traitées
Fruits : en petite quantité	Pomme, Poire, Fraise, Framboise	-	Tous les fruits traités (pommes !)

Lorsque l'on donne de la verdure régulièrement à son lapin, il faut diminuer légèrement les quantités de granulés. Il vaut mieux lui donner la verdure pour la nuit, ainsi il sera occupé. En effet, dans la nature les lapins sortent et donc mangent principalement le soir et la nuit.

HYGIENE

DENTS :

Elles doivent être contrôlées régulièrement par votre vétérinaire, vous pouvez apprécier si les incisives sont bien en regards les unes des autres et s'usent régulièrement. En cas de problème, un aliment spécial est à donner **Vetline Lapins Dentaire**.

YEUX : nettoyage régulier avec **Ocryl**.

PATTES ET GRIFFES :

Elles doivent être tenues propres (attention aux coussinets qui rougissent) et les griffes peuvent être coupées régulièrement, avec un simple coupe ongle, assez courte ; si les griffes sont blanches les couper à quelques millimètres de la partie rosée ; sinon s'il saigne un peu, désinfecter simplement.

Nous vous suggérons de consulter d'autres informations de qualité de l'association Marguerite & Cie à l'adresse internet : www.margueritecie.com

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. **02.41.22.00.33**

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016